

N/REF : 22/05/2025 16H37 C:000003 I:80352
V/REF : AC/C20083
V/Email reçu le Jeudi 22/05/2025 a 16H37

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TNR
IMMEUBLE : TOURAINE - TNR
1 A 6, ALLEE DE TOURAINE
VILLEJEAN TOURAINE
35000 RENNES

Rennes, le 24 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : ALLEE 1 TOURAINE - PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 005704, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ELEC SI BESOIN SUIVANT DIAG

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 05/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
ABSENCE DE TENSION ELECTRIQUE
DEPOSE 6 DISJONCTEURS
FOURNITURE ET POSE DE 6 DISJONCTEURS A L'IDENTIQUE
DEPOSE ALIMENTATION TABLEAU 10 CARRÉ
FOURNITURE ET POSE ALIMENTATION TABLEAU EN 16 CARRÉ
DEPOSE INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL 30A
FOURNITURE ET POSE INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL 63A TYPE A
IDENTIFICATION ET REPÉRAGE DES CIRCUITS
RÉPARATION PRISE DE COURANT DANS LA CHAMBRE
CONTRÔLE ET TEST DE L'INSTALLATION
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT009-Dépannage Prise courant ss rempl.	1	20,00	20,00
1,00	ELT012-Rempl.Cable sortie 16A/32A	1	13,00	13,00
6,00	ELT067-Rempl.Coupe circuit div.	1	25,00	150,00
1,00	ELT071-Rempl.Interrupteur diff.30ma63A	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.				283,00
T.V.A. a 10,00%				28,30
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>311,30</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.